

09 juin 2011

CONFERENCE DE PRESSE

Le CESE rend son avis sur La réforme du service public de l'emploi

Séance des 14 et 15 juin 2011

Souvent envisagée mais longtemps différée, la création de Pôle emploi par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi constitue un changement majeur tant pour les usagers que pour les personnels du nouvel opérateur public.

Trois ans après sa création, le Conseil économique, social et environnemental a souhaité dresser un premier bilan de la mise en oeuvre de cette réforme dont le lancement est intervenu dans un contexte économique peu favorable. Le Cese est investi, depuis la réforme organique du 28 juin 2010, d'une mission nouvelle qui est de contribuer « à l'évaluation des politiques publiques à caractère économique, social ou environnemental ». C'est dans le cadre de cette celle-ci que le Conseil formule plusieurs recommandations qui portent sur les mesures à mettre en oeuvre afin d'améliorer la qualité et l'efficacité du service rendu aux usagers.

La section du Travail et de l'Emploi a confié à M. Daniel Jamme (CFDT) le soin de défendre le projet d'avis présenté en séance plénière les 14 et 15 juin.

Un point presse

en présence du Président du Cese Jean-Paul Delevoye, de la Présidente de la section Travail et Emploi Françoise Geng (CGT) et du rapporteur Daniel Jamme, se tiendra :

le 15 juin, pendant l'interruption de séance, aux environs de 15h15

Les séances plénières sont ouvertes au public et aux journalistes. Pour visionner les interviews des experts auditionnés en vue de la préparation des avis, consultez lecese.fr

Inscriptions sur : presse@lecese.fr

Contact presse

Christine Tendel
Conseiller presse Cabinet - Directrice de la communication
Tel : 01.44.43.61.53 | Mobile : 06.74.22.75.62

Conseil Economique Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16
www.lecese.fr